



## Problèmes familiaux,

Par **Jikolps**, le **27/02/2012** à **20:40**

Bonjour,

J'ai 18 ans, je suis en couple avec Gabriela age de 18 ans aussi. Je parle au nom de Gabriela qui me l'à demande.

Les parents de Gabriela l'ont frappé à plusieurs reprises(gifles, ceintures, chaussures). Cette famille habite en France depuis 4 ans et ne vont pas bien. Les parents ne respectent pas leurs devoirs envers cette jeune majeure. Elle est sous-alimentée car les parents n'ont pas un équilibre alimentaire (ils se nourrissent que de saucissons et autre aliments gras), résultat elle ne mange pas et n'est pas inscrite à la cantine du lycée. Gabriela fait les corvées et les tâches ménagère tous les jours et fait les factures de son père. Ses parents lui reproches de ne leur rien apporter à la maison. Les parents veulent retourner vivre en Roumanie mais Gabriela souhaiterai continue ses études en France. Ses parents ne l'acceptent pas et veulent la mettre à la porte si elle ne part pas avec eux, sans aucune aide financière pas même une pension alimentaire.

J'ai était témoin de leurs violences envers elle, ils l'épuisent moralement et mentalement. Ils m'ont menacé en disant que si Gabirela ne venait avec eux ils la prendraient de force.

Nous avons fait déjà appel à l'assistante sociale du lycée mais les démarches ne sont pas rapides et nous ne savons pas comment procéder.

Par **Tisuisse**, le **28/02/2012** à **11:31**

Bonjour,

La seule solution, aux prochains coups, direction immédiate au commissariat pour un dépôt de plainte en bonne et due forme, avec constitution de partie civile. Elle est majeure, elle a donc le droit de se prendre en charge par elle-même. A ce titre, vous allez aussi au greffe du tribunal pour faire une demande d'aide judiciaire.

En ce qui concerne le logement, qu'elle aille voir l'assistante sociale de sa commune pour demander un logement social, le dépôt de plainte lui sera utile pour avoir rapidement un toit et les aides financières correspondant à sa situation.

Par **Jikolps**, le **28/02/2012** à **22:32**

Merci Tisuisse de vos renseignements. Mais il y a 2 jours elle a été frappée (encore) si je dénonce une telle violence auprès des forces de l'ordre comment faire si les parents la mettent dehors ?

Par **Tisuisse**, le **28/02/2012** à **22:41**

Dans l'intérêt même de cette jeune fille, il vaudrait mieux qu'elle soit chez elle, fut-ce dans un foyer, avec des allocations attribuées par la CAF ou les services sociaux, plutôt que de rester chez ses parents, non ?